

Actu-Eco; Entreprises

## Mouvement des «gilets jaunes» : un retard difficile à rattraper pour les distributeurs

Angélique Vallez-d'Erceville

684 mots

4 décembre 2018

22:11

Le Figaro Premium

FIGPRE

Français

Copyright 2018. Le Figaro. All rights reserved. .

À trois semaines des fêtes de Noël, les commerçants ont subi des pertes irréversibles et craignent le pire.

Et un, et deux, et trois week-ends de mobilisation. [Alors que les appels à manifester ne faiblissent toujours pas](#), la distribution panique. «Un quatrième week-end de blocage n'est pas envisageable», prévient Jacques Creyssel, le patron de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD). « [Les commerçants ont subi des pertes irréversibles](#) ». C'est une crise qui s'ajoute à la crise», ajoute Yohann Petiot, directeur de général de l'Alliance du commerce, qui représente le centre-ville.

À 20 jours de Noël, les blocages de «gilets jaunes» ont déjà fait perdre beaucoup d'argent aux hypermarchés, aux grandes enseignes et au commerce en général. Selon Nielsen, les ventes de la grande distribution étaient en chute de 35 % samedi 17 novembre, de 18 % le 24 et encore de 8 % samedi dernier. Le **Conseil national des centres commerciaux (CNCC)** tire la sonnette d'alarme: «La fréquentation des centres commerciaux samedi 1er décembre a enregistré une baisse de l'ordre de 14 %, équivalente à celle du samedi précédent.» Un recul que la fréquentation du dimanche suivant n'a pas permis de compenser. « [L'impact pour le commerce est sévère et continu](#) », résume Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie.

» LIRE AUSSI - [Le mouvement des «gilets jaunes» risque de peser sur la croissance en 2018 et 2019](#)

Même si les chaînes d'info focalisent sur la capitale, [l'essentiel des difficultés, donc des pertes, se situe ailleurs](#). «Contrairement à la crise traversée, suite aux attentats à Paris, l'impact est national, et même bien plus grave en province», insiste Jacques Creyssel.

Dans certains secteurs fragiles, comme la distribution de jouets ou le textile, ces baisses d'activités pourraient faire des victimes. Pour éviter le pire, les équipes logistiques s'organisent: livrant la marchandise dès que les camions parviennent à passer les points de blocage. Mais ces petits réassorts mal maîtrisés ne suffisent pas à empêcher l'explosion des ruptures en magasin, notamment en produits frais ; pis, ils coûtent cher à l'industrie, qui voit sa rentabilité s'effriter.

Même Amazon est victime des «gilets jaunes»

À en croire certains acteurs, le seul gagnant du conflit serait l'e-commerce. «Hors alimentaire, nous espérons un rattrapage des ventes avant la fin d'année, ou alors c'est Amazon qui gagne», indique Jacques Creyssel. Sans confirmer ni infirmer un «effet "gilets jaunes"», le pure player se refuse à servir d'épouvantail. «C'est un raccourci un peu facile», indique-t-on chez Amazon. D'autant que les e-commerçants sont en fait aussi victimes des blocages: d'une part, les entrepôts de préparation des commandes sont victimes de ruptures de stocks ; d'autre part, les livraisons prennent du retard, ce qui risque de faire perdre des commandes en ligne d'ici à Noël. «Nous travaillons avec le service client pour informer et gérer les réclamations», confie la porte-parole d'Amazon. Si elle intervient, la trêve des confiseurs aura rarement aussi bien porté son nom.

Menaces de dépôts de bilan

Les «gilets jaunes» pourraient bien laisser des magasins sur le bord de la route. En particulier des commerces indépendants et des chaînes fragiles dans la mode ou le jouet, qui risquent de se trouver en cessation de paiements si la saison de Noël était trop catastrophique. «Après dix ans de crise du secteur, plusieurs adhérents, en particulier les plus petits, ne survivront pas à cette épreuve de plus», assure Jean-Sébastien Veilleux, président de la Fédération de l'habillement de Rhône-Alpes. En attendant, la cellule de continuité économique de Bercy aide à obtenir des facilités de caisse et permet des gestes fiscaux pour éviter des défaillances à court terme. Fédérations et chambres de commerce (CCI) aident à se faire

rembourser dégâts et pertes. La CCI de Paris va à la rencontre des commerçants et leur dédie un site Internet d'urgence, intitulé «Commerçants, ne restez pas isolés...».

Document FIGPRE0020181204eec4009q1